

## Resserrer les maillons : rapport 2015 traite et trafic des êtres humains

Un mois après le lancement de son nom et son rapport *La migration en chiffres et en droits*, Myria veut donner un signal fort en tant que Rapporteur national indépendant en matière de traite des êtres humains. Dans son nouveau rapport annuel, il met l'accent sur les mineurs et les jeunes adultes victimes de deux situations dans lesquelles ils sont particulièrement vulnérables : d'un côté, les victimes de mariages précoces et forcés ; de l'autre, les victimes de *loverboys*. Myria recommande aussi des actions en matière de trafic des êtres humains.

La lutte contre la traite doit en effet rester une priorité. Myria se félicite à cet égard de l'octroi annoncé de moyens supplémentaires aux trois centres d'accueil spécialisés. Néanmoins, il reste encore du pain sur la planche en ce qui concerne la lutte contre l'exploitation de mineurs où il s'impose de relier tous les maillons de la chaîne (police, justice, aide à la jeunesse, enseignement) pour en faire une chaîne solide.

### Sensibilisation nécessaire aux mariages forcés et précoces

En Belgique, le phénomène des mariages forcés est méconnu et difficilement quantifiable. Le mariage forcé peut participer à un processus de traite des êtres humains s'il sert à exploiter la personne (pour l'exploitation sexuelle ou le travail domestique par exemple). Quant aux mariages ou unions précoces (dont l'un au moins des partenaires a moins de 18 ans), ils sont le plus souvent officieux et arrangés sur base coutumière. Ainsi, l'obligation pour une jeune fille mineure de subir des relations sexuelles non consenties dans le cadre d'une union coutumière a été considéré comme une forme de traite des êtres humains. Pourtant, il reste difficile de détecter ce phénomène sur le terrain. Myria appelle donc à poursuivre les efforts de sensibilisation des acteurs et instances compétentes susceptibles d'être en contact avec des victimes potentielles de mariages précoces et forcés à ce phénomène et aux indices de traite des êtres humains. Des actions spécifiques de sensibilisation devraient également viser les communautés au sein desquelles les mariages précoces ont encore lieu, par exemple par le biais de médiateurs interculturels.

### Attention à tous les niveaux pour les victimes de loverboys

De même, Myria souligne que les victimes de *loverboys* constituent un groupe vulnérable de victimes de la traite des êtres humains, dans la mesure où celles-ci se trouvent dans une situation de dépendance affective et sont exploitées. La notion-même de « victime de loverboys » doit être clairement définie comme visant tant les victimes séduites dans leur pays d'origine pour ensuite être exploitées en Belgique que les victimes belges recrutées par un *loverboy* en Belgique. Ces victimes, mineurs d'âge ou jeunes adultes, ne doivent en aucun cas être stigmatisées, mais être considérées comme des victimes de traite d'êtres humains. C'est pourquoi il est important de sensibiliser les acteurs concernés par la problématique de la jeunesse, tels que le secteur de l'aide à la jeunesse et les écoles à la détection d'indices de traite des êtres humains. Les brigades de police locale ainsi que les magistrats de la jeunesse devraient également pouvoir identifier les victimes de *loverboys* comme des victimes de traite. Enfin, dans le cadre du statut-même de victime, davantage d'attention devrait être accordé aux victimes belges de traite.

### Plan d'action dans la lutte contre le trafic des êtres humains

Myria note que la Belgique joue un rôle-clé dans la lutte contre le trafic d'êtres humains. Sur le terrain, la justice belge y accorde beaucoup d'attention, notamment en se concentrant sur l'arrestation des passeurs. Au niveau politique, il manque toutefois un plan d'action du gouvernement dans la lutte contre le trafic d'êtres humains. Myria se réjouit d'apprendre que des discussions sont en cours à ce sujet. La lutte financière constitue dans ce cadre un élément-clé tant au niveau national qu'international. Il est aussi important de mettre au premier plan la problématique du trafic de familles avec enfants en bas âges, transportées dans des camions réfrigérants.

*Myria, le Centre fédéral Migration, est une institution publique indépendante. Il analyse la migration, défend les droits des étrangers et lutte contre la traite et le trafic des êtres humains. Myria promeut une politique basée sur la connaissance des faits et le respect des droits de l'homme.*

#### • CONTACT PRESSE

Tom Vanhoren • T +32 (0)2 212 30 62 • M +32 (0)475 91 18 03 • [tom.vanhoren@myria.be](mailto:tom.vanhoren@myria.be)